



Pompiers combattants

Le Service de sécurité incendie est à la recherche de candidats (tes) pour combler des postes de **POMPIERS COMBATTANTS** au sein de sa brigade incendie.

EMPLOIS À TEMPS PARTIEL SUR APPEL

Les candidats (es) doivent rencontrer obligatoirement les critères de base suivants:

- Être citoyen(ne) canadien(ne);
- N'avoir aucun dossier criminel;
- Être âgé(e) de 18 ans ou plus;
- Demeurer ou travailler dans les limites de la MRC Robert-Cliche ou à moins de 20 km de la caserne;
- Avoir une grande disponibilité et avoir la possibilité d'être libéré de son travail principal en tout temps;
- Être en bonne condition physique;
- S'engager à prendre la formation requise par le service (340 h);
- Avoir de la formation en sécurité incendie représente un atout;
- Présenter une attestation médicale démontrant que la santé du candidat(e) n'impose aucune restriction pour l'accomplissement de la tâche de pompier (pompière);
- Avoir un permis de conduire de classe 4A ou s'engager à l'obtenir dans les 12 mois suivant l'embauche;
- Posséder une voiture (la fonction de pompier et pompière à temps partiel requiert des déplacements prompts et immédiats, ce qui implique que le (la) candidat(e) doit pouvoir se déplacer par ses propres moyens);
- S'engager à demeurer au minimum 5 ans dans la brigade;
- Avant la sélection finale des candidats, la familiarisation est sous forme de stage rémunéré.

Si vous êtes intéressé(e), veuillez faire parvenir votre cv au incendie@ville.beauceville.qc.ca